ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pollution atmosphérique

Question écrite n° 101216

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur les causes réelles de la pollution à Paris et en région parisienne ainsi que les régimes de dérogation à la circulation alternée. Tout en approuvant la décision d'instaurer la circulation alternée, il lui demande si la pollution est principalement imputable aux automobiles ou si elle ne provient pas plutôt des émissions de particules fines des centrales à charbon allemandes ou belges ! Il est curieux, en effet, de constater que l'Allemagne critique le programme nucléaire français et empoisonne ses voisins avec ses centrales électriques à charbon ! En outre, il lui demande pourquoi les journalistes sont dispensés de respecter la circulation alternée alors que de très nombreuses professions nécessaires à la société y sont astreintes. La corporation des journalistes apparaît ainsi comme une profession privilégiée. On n'ose penser que cette exemption serait prise par démagogie électoraliste. Si la lutte contre la pollution est indispensable, il importe donc d'en revoir les conditions d'application ! Il lui demande le bilan de la circulation alternée sur la diminution de la pollution et son impact parmi d'autres causes de pollution identifiées telle l'émission de particules fines en provenance de nos voisins. Il lui demande, à ce titre, si elle compte demander à l'Allemagne des compensations financières. Enfin, il souhaite connaître les raisons du traitement privilégié dont bénéficient les journalistes exonérés du respect des règles de la circulation alternée.

Données clés

Auteur : M. Jacques Myard
Circonscription : Yvelines (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 101216
Rubrique : Déchets, pollution et nuisances
Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer
Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 décembre 2016, page 10220
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)